



Autorisation de permis de construire par dispense d'enquête publique (selon les art. 111 LATC et 72d.RLATC)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que la Municipalité, dans sa séance du 28 septembre dernier, a décidé d'autoriser Madame Laurence Domon Matthey-Junod et Monsieur Frédéric Matthey-Junod à effectuer les modifications dans leur jardin (parcelle n°231) suivantes :

- Installation d'un jacuzzi 350x2250x1070 cm
- Création d'une dalle pour la pose du jacuzzi avec évacuation des eaux
- Pose d'une terrasse en bois composite
- Remplacement de la haie en bordure de la parcelle n°220 actuellement en bambous par une palissade en bois d'une hauteur de 1800mm

Annexe au jardin :

- Mise aux normes du conduit d'évacuation des fumées
- Pose de vitrages ou panneaux bois type « volet » coulissants au sud et au nord de l'annexe.

Arnex-sur-Orbe, le 1^{er} octobre 2020

Les éventuelles remarques ou observations peuvent être adressées par courrier ou courriel au bureau communal, jusqu'au 20 octobre 2020.